

FÉDÉRALISME

PARTICIPATION &
DÉVELOPPEMENT DU
POUVOIR D'AGIR



2020 - 2025

LIEN SOCIAL
&
VIVRE ENSEMBLE

PROJET FÉDÉRAL



Fédération des Centres
Sociaux et Socioculturels
de la Côte-d'Or



FÉDÉRATION DES CENTRES SOCIAUX
ET SOCIOCULTURELS DE CÔTE-D'OR

SOMMAIRE



01 – AVANT-PROPOS

Page 5

Page 6

02 – PRÉAMBULE



- Notre histoire ✕
- Nos principes fondamentaux ✕
- Nos valeurs et nos façons d'agir ✕
- Le cadre de référence ✕



03 – LA FÉDÉRATION DE CÔTE-D'OR

Page 11

- ✕ Le fédéralisme
- ✕ Le réseau départemental
- ✕ Le cœur de métier
- ✕ Notre conception du centre social
- ✕ Notre conception du réseau fédéral
- ✕ La gouvernance

Page 22

04 – LE CONTEXTE



05 – PROJET FÉDÉRAL 2020 - 2025

Page 24

Présentation de la démarche

- ✕ Synthèse du projet 2015-2018
- ✕ Regard des partenaires

Enjeux et ambition

Les orientations

- ✕ Fédéralisme
- ✕ Lien social et vivre ensemble
- ✕ Participation et développement du pouvoir d'agir

Mise en œuvre du projet

Page 37

05 - CONCLUSION



AVANT-PROPOS

Ce nouveau projet fédéral définit le cadre de notre action et ses principes directeurs pour la période 2020 - 2025. Il a pour vocation de présenter au plus grand nombre les orientations que la fédération des centres sociaux et socioculturels de Côte-d'Or se fixe pour les six prochaines années, au regard des réalités quotidiennes et territoriales de nos concitoyens.

Ce document politique, énonce nos axes stratégiques et nos objectifs, présente la méthode, sa mise en œuvre et précise la durée de leurs réalisations.

Ce document public s'adresse à tous :

- Habitants des territoires
- Équipes bénévoles et salariées
- Adhérents, usagers, utilisateurs des équipements des centres sociaux et espaces de vie sociale
- Gestionnaires de ces équipements : élus des collectivités locales ou des intercommunalités, membres des conseils d'administration des associations
- Partenaires institutionnels et financeurs

Élaboré de manière collégiale, ce document fédéral s'inscrit dans une démarche participative et partenariale, rassemblant membres du conseil d'administration et personnels des centres sociaux, enrichi par les réflexions des responsables des organismes financeurs.

Il a été validé en conseil d'administration, puis présenté et adopté lors de l'assemblée générale du 6 octobre 2020.

PRÉAMBULE

Dès leur origine, les centres sociaux et leurs fédérations se placent dans le mouvement de l'éducation populaire. Ils réfèrent leurs actions aux valeurs qui les rassemblent : le respect de la dignité humaine, la solidarité, la démocratie et inscrivent leur démarche dans une dynamique participative qui contribue au développement du pouvoir d'agir.

NOTRE HISTOIRE

« LES CENTRES SOCIAUX, ÇA NE DATE PAS D'HIER ! »

La fédération départementale des centres sociaux et socioculturels de Côte-d'Or a été créée en 1984 à l'initiative de 6 centres sociaux et a été reconnue par la Fédération des Centres Sociaux et Socioculturels de France (FCSF) en 1985.

Une 1^{re} charte qualité est signée en 2004 puis réactualisée en 2011 et en 2018 entre le Conseil départemental de Côte-d'Or, la Mutualité Sociale Agricole de Bourgogne (CRMSAB) et la Caisse d'Allocations Familiales de Côte-d'Or (CAF). Cette charte réaffirme « la volonté de contribuer au renforcement de l'équité sur les territoires, à la promotion des actions au plus proche des besoins sociaux, à une meilleure articulation des politiques publiques et au développement des synergies entre les différents partenaires » (extrait charte qualité – 2018)

NOS PRINCIPES FONDAMENTAUX

La fédération des centres sociaux et socioculturels de Côte-d'Or défend et promeut dans son accompagnement et dans ses démarches, **les principes fondamentaux** suivants :

- ↔ Lien social
- ↔ Développement social local
- ↔ Émancipation
- ↔ Développement du pouvoir d'agir

Lien social

Le centre social est un équipement polyvalent de proximité qui ancre ses activités et actions dans le territoire, en fonction des besoins des habitants.

Le centre social :

- ✗ Agit pour le vivre ensemble et la cohésion sociale par le soutien aux initiatives des habitants sur des questions de société (dimension d'intérêt général)
- ✗ Accompagne et organise des projets collectifs en réponse à des envies et besoins exprimés (dimension collective)
- ✗ Propose une offre de services et d'activités aux besoins individuels des habitants (dimension individuelle)

Le lien social est ce qui permet
aux individus
de **vivre ensemble**
et de « faire société »

Développement social local

Le développement social local (DSL) a pour objectif de mobiliser les acteurs locaux (habitants, équipes salariées et bénévoles, élus locaux, représentants d'associations, entreprises...) d'un territoire à partir de leurs besoins ou intérêts et d'impulser une dynamique autour de leurs préoccupations communes.

Les centres sociaux, lieux d'animation inscrits dans un territoire, élaborent des réponses avec l'ensemble des acteurs concernés.

« Les centres sociaux sont des foyers d'initiatives portés par des habitants associés, appuyés par des professionnels, capables de définir et de mettre en œuvre un projet de développement social pour l'ensemble de la population d'un territoire »

Définition d'un centre social par la charte fédérale des centres sociaux et socioculturels – Angers 2000

Le DSL est donc :

- ↳ Participatif et territorial : il associe l'ensemble des acteurs d'un territoire
- ↳ Politique : convergence entre la demande sociale (besoins exprimés) et la commande institutionnelle (projets et actions de la collectivité)

Le DSL est une démarche qui favorise un espace d'échange, de dialogue et de co-construction entre tous les acteurs d'un territoire.

Émancipation

L'action des centres sociaux vise à la fois l'épanouissement des personnes et leur émancipation.

L'épanouissement pour l'individu, c'est la réalisation de la plénitude de ses facultés affectives, intellectuelles et physiques.

L'émancipation, c'est la possibilité d'exercer son droit d'homme libre en étant libéré d'une dépendance, d'une contrainte morale ou sociale asservissante. Elle transforme et apaise les rapports sociaux en permettant à chacun de prendre sa juste place. C'est une forme d'affranchissement collectif dans une visée de transformer des situations.

L'émancipation est l'un des éléments moteurs de la transformation de la société.

Développement du pouvoir d'agir

Le développement du pouvoir d'agir se réfère à la capacité concrète des personnes (individuellement ou collectivement) d'exercer un plus grand contrôle sur ce qui est important pour elles, leurs proches ou la collectivité à laquelle elles s'identifient

Yann Le Bossé

Psycho-sociologue – Université de Laval - Québec

Cela se réfère à la possibilité pour les personnes d'influer ou de réguler les événements de la vie quotidienne qui ont une importance particulière pour elles. Le développement du pouvoir d'agir s'appuie sur une démarche participative et des postures facilitatrices des équipes.

NOS VALEURS ET NOS FAÇONS D'AGIR

Nos valeurs

Se plaçant dans le mouvement de l'éducation populaire, les centres sociaux et socioculturels fédérés réfèrent leur action et leur expression publique à **trois valeurs fondatrices** : la dignité humaine, la solidarité et la démocratie.

Au sein de la fédération, ces valeurs s'expriment ainsi :

DIGNITÉ HUMAINE

- ✗ Écoute de l'autre
- ✗ Tolérance
- ✗ Partage des points de vue
- ✗ Respect

- ➡ Reconnaissance de toute personne comme telle, notamment dans sa capacité à faire des choix
- ➡ Respect de l'individu
- ➡ Lutte contre toutes les formes d'exclusion

SOLIDARITÉ

- ✗ Considération des hommes et des femmes comme solidaires, c'est-à-dire comme étant capables de vivre ensemble en société

- ➡ Création de liens pour favoriser le bien-être
- ➡ Lutte et action contre toutes formes et situations de fragilité

DÉMOCRATIE

- ✗ Liberté d'expression
- ✗ Prise de décision après débat
- ✗ Valorisation des compétences
- ✗ Engagement au sein de la fédération

- À partir de questions qui concernent les citoyens et la société :
- ➡ Débattre dans un processus de citoyens éclairés
 - ➡ Entraîner une délibération

Nos façons d'agir

L'action des centres sociaux et socioculturels s'enracine dans l'expérience vécue des habitants. Les habitants sont experts de leur territoire et c'est avec eux que le centre social élabore et conduit le projet social par :

- ↪ Un diagnostic territorial concerté et partagé
- ↪ Un travail associé bénévoles – salariés – élus associatifs et locaux
- ↪ Des instances de gouvernance et de pilotage avec les habitants
- ↪ Un projet participatif et pluriannuel

LE CADRE DE RÉFÉRENCE

De statut associatif, le cadre juridique de la fédération relève de la loi 1901 relative aux associations.

Le fonctionnement de la fédération repose sur différents textes :

- ↪ La charte de la fédération nationale des centres sociaux de 2000
- ↪ La charte de qualité des centres sociaux de Côte-d'Or signée pour la deuxième fois en 2018
- ↪ La circulaire CNAF relative à l'animation de la vie sociale de Juin 2012 et du 26 mars 2016
- ↪ L'accord-cadre signé en novembre 2016 entre la FCSF et la CNAF, plusieurs ministères, l'Association des Maires de France et des Présidents d'Intercommunalité (AMF), l'Assemblée des Communautés de France (ACF), la CCMSA et la CNAV
- ↪ Le SDAVS : Schéma Directeur de l'Animation de la Vie Sociale signé le 21 février 2018 qui a identifié 3 enjeux :
 - ✘ Structurer le pilotage de l'Animation de la Vie Sociale (AVS)
 - ✘ Accompagner et valoriser l'AVS
 - ✘ Être porteur d'une dynamique d'équité territoriale
- ↪ Le projet national fédéral 2014 – 2022 et les 4 grands défis pour 2019- 2022
 - ✘ Continuer à être en phase avec les réalités sociales (valoriser les expérimentations et expériences qui produisent du changement, mobiliser des connaissances et des acteurs ressources, se mobiliser sur les questions de société, participer et faire vivre des dispositifs nationaux permettant d'agir sur des questions sociales)
 - ✘ Favoriser l'apprentissage de nouveaux savoir-faire (organiser l'échange des pratiques qui contribuent à renforcer le pouvoir d'agir, animer une fonction ressource pédagogique...)
 - ✘ Changer nos façons d'être ensemble et de faire société (interroger nos modes de gouvernance...)

- ✘ **Promouvoir notre projet politique et nos façons de faire** (améliorer le système d'information du réseau, intensifier et diversifier les actions d'influence auprès des décideurs, intensifier et diversifier les actions de notoriété).

Dans son accompagnement global, la fédération s'adapte aux différents cadres législatifs, à l'évolution des politiques publiques, aux besoins des centres sociaux et des territoires, à la demande des élus des collectivités et des partenaires de la charte qualité, mais toujours avec le même engagement pour **une société plus juste et plus solidaire où les habitants sont acteurs de leur territoire.**

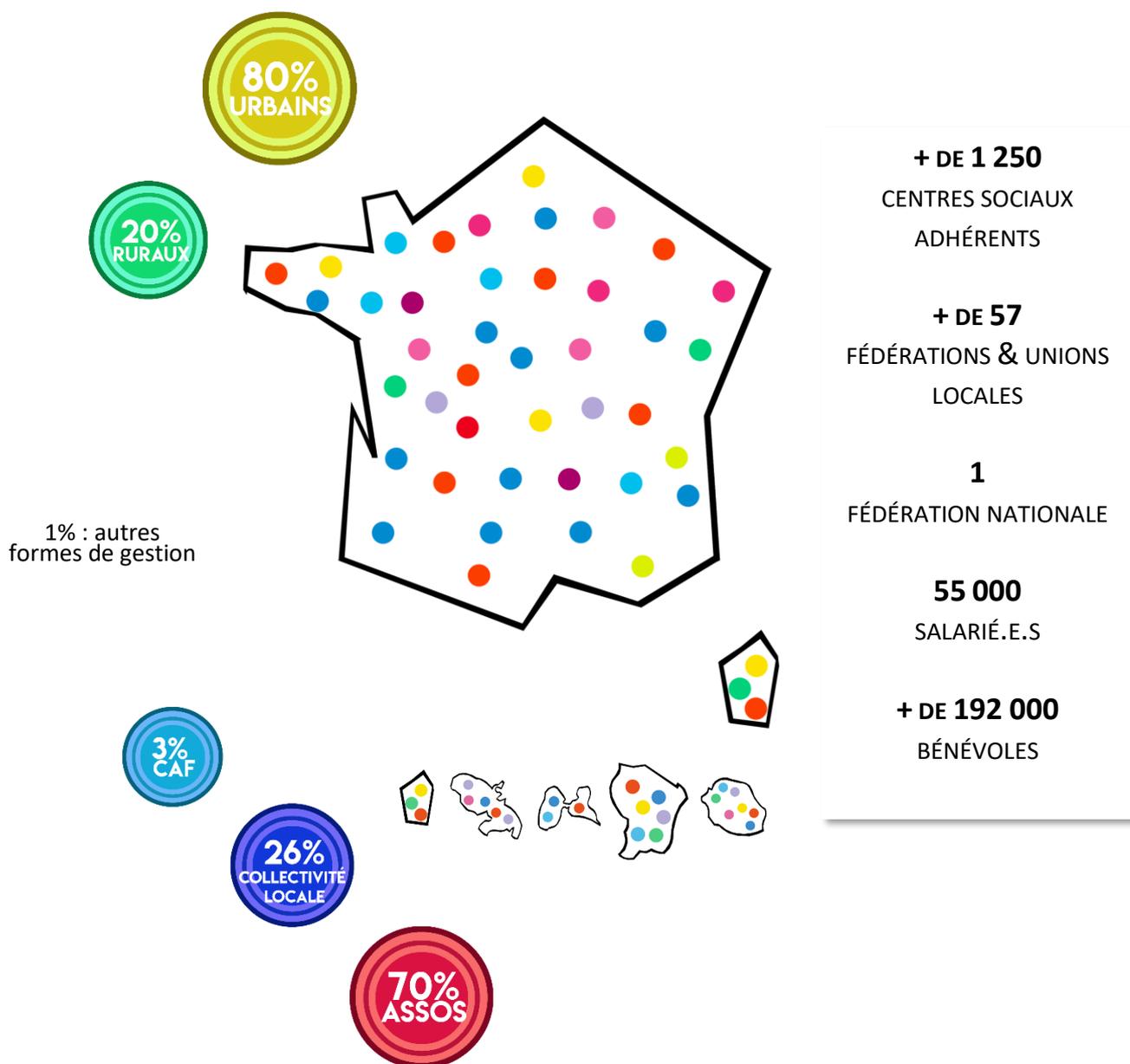
LA FÉDÉRATION DE CÔTE-D'OR

LE FÉDÉRALISME

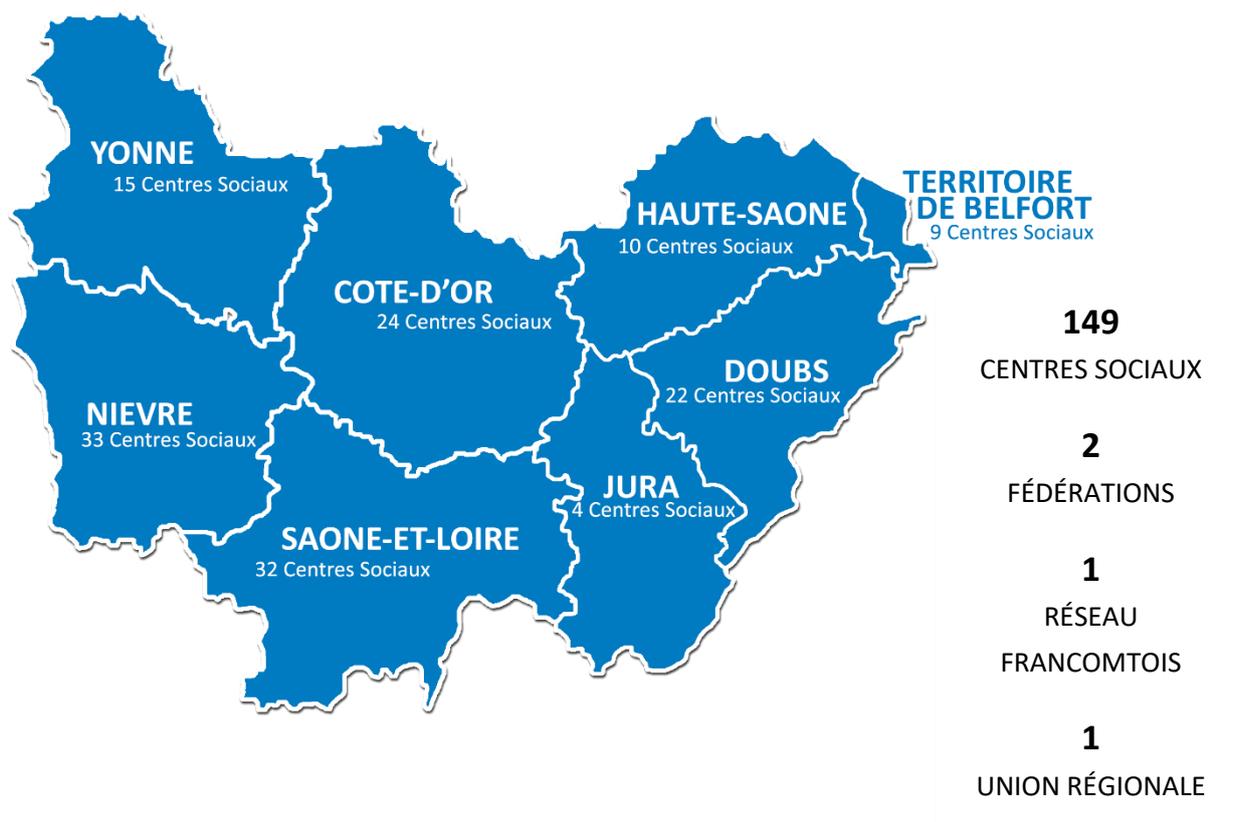
S'INSCRIRE DANS UN FÉDÉRALISME POLITIQUE ET EFFICACE

Notre réseau, du local au national, est en capacité d'accompagner les acteurs des centres dans leurs phases de développement, comme dans des situations plus complexes de fragilité, de transformation... Et ce, tout en respectant l'autonomie de projet de chacun.

LE RÉSEAU NATIONAL



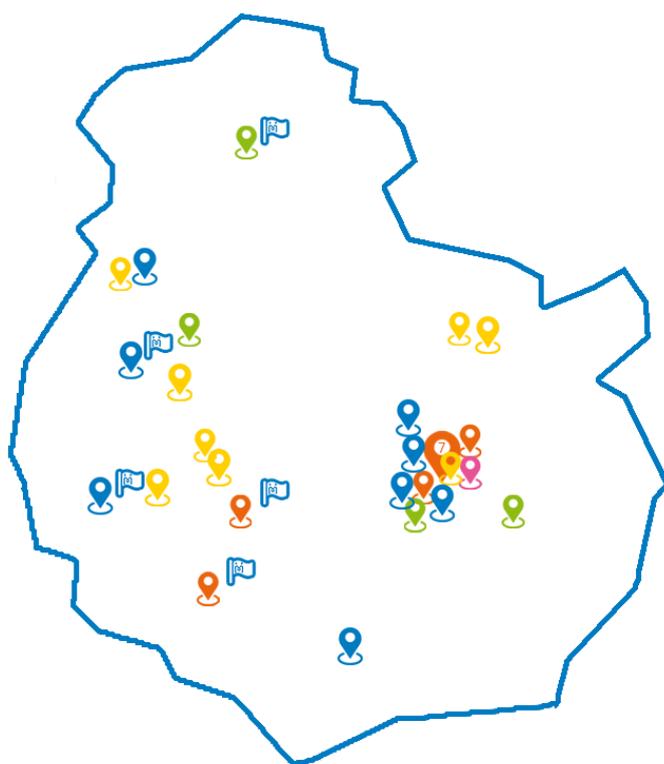
LE RÉSEAU RÉGIONAL



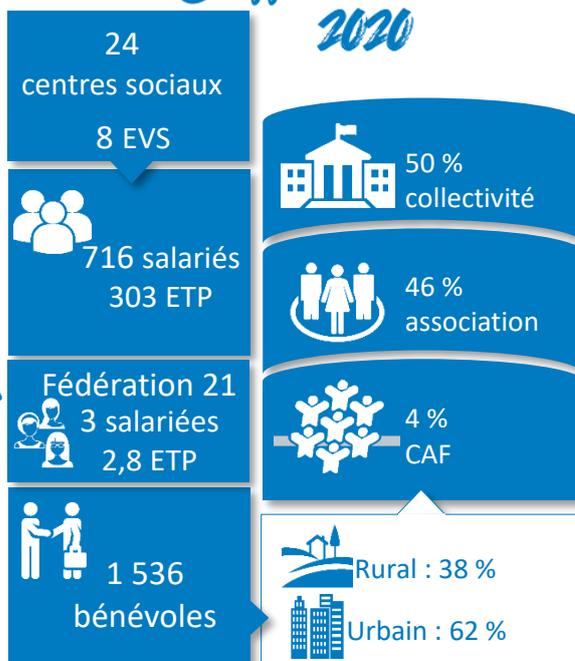
L'union régionale des centres sociaux et socioculturels de Bourgogne Franche-Comté – UR BFC a été créée le 25 septembre 2018 pour :

- Constituer un espace de coopération entre les réseaux des fédérations départementales, existantes ou à venir
- Créer une instance régionale pour favoriser la cohérence politique, stratégique et technique du réseau des centres sociaux
- Rendre visible notre réseau auprès des interlocuteurs pour parler d'une même voix et assurer sa représentation auprès des instances et des partenaires
- Élaborer et mettre en œuvre les orientations stratégiques
- Être un lieu de veille, de recherche et de prospective
- Renforcer le fédéralisme et contribuer à l'émergence de nouvelles formes d'organisations participatives

LE RÉSEAU DÉPARTEMENTAL



Chiffres clés
2020



 11 en gestion associative

 8 en gestion municipale

 4 en gestion intercommunale

 1 en gestion CAF

 8 espaces de vie sociale

 5 centres sociaux porteurs d'une maison France Services

La fédération des centres sociaux de Côte-d'Or, fondée sur des valeurs humanistes et de lien social :

- ✕ Anime le réseau des centres sociaux et socioculturels et des espaces de vie sociale
- ✕ Veille à ce que la démarche et la mise en œuvre des projets des structures soit en adéquation avec les valeurs fondamentales défendues par le réseau
- ✕ S'assure d'une démarche participative où les habitants de chaque territoire peuvent être auteurs et acteurs du projet

Il est important de rappeler que l'ensemble des projets doivent être menés en articulation avec les partenaires des territoires.

La fédération n'est pas un acteur direct de l'intervention sur les territoires. Elle se constitue comme le socle d'appui et de soutien des interventions conçues et conduites par les centres sociaux dans leur zone géographique.

Elle est au plus près des préoccupations, via l'action des centres sociaux sur leur territoire, des besoins, des attentes exprimées par les habitants, tout en prenant en considération le contexte sociétal et son évolution.

Notre conception du rôle des centres sociaux s'appuie :

Sur la charte des centres sociaux de 2000



« Le centre social et socioculturel entend être **un foyer d'initiatives porté par des habitants associés**, appuyés par des professionnels, capables de définir et de mettre en œuvre un projet de développement social pour l'ensemble de la population d'un territoire »



Et sur les réflexions entreprises et engagées ces 3 dernières années au sein du réseau fédéral autour de la démarche participative, du pouvoir d'agir, de la place du centre social comme acteur essentiel au développement d'un territoire.

Le projet du centre social, n'est pas un projet de territoire, mais il contribue à la vie du territoire par la proximité instaurée avec les habitants.

Le centre social est un acteur généraliste, ouvert à toutes et tous, qui agit avec les habitants sur tout ce qui concerne la vie quotidienne.

Les habitants prennent une place centrale dans le centre social et sont les acteurs de la mise en œuvre et de la déclinaison du projet.

Quel que soit le mode de gestion, les habitants occupent une place prépondérante tant dans la gouvernance, que dans les actions et projets de la structure.

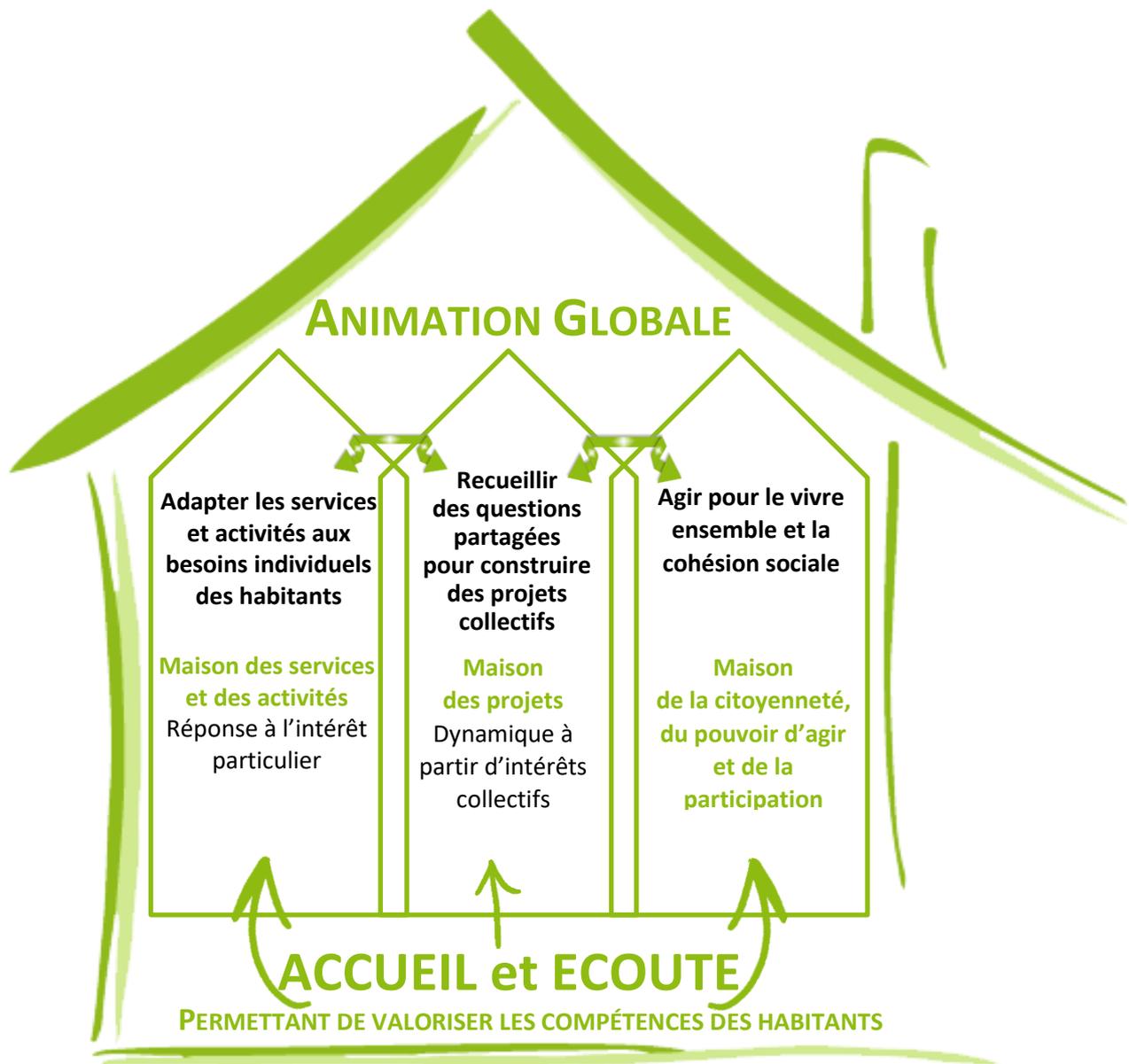
Le centre social est un lieu d'expérimentation du vivre ensemble et du débat démocratique.

Des projets en phase avec :

- Les réalités de chaque territoire
- Les habitants
- En adéquation avec l'évolution de la société

Les centres sociaux sont donc porteurs d'un projet de société local.
Ils agissent pour une démocratie « vivante » dans laquelle les habitants ont une place et développent leur pouvoir d'agir.
Ils contribuent à une **société plus juste et solidaire**, où chaque individu est **acteur de sa vie citoyenne**.

**Le centre social,
un lieu où « on fait société » au cœur d'un territoire de vie**



C'est par une posture professionnelle adaptée, un accompagnement singulier et personnalisé, une écoute attentive et active que les personnes accueillies vont pouvoir évoluer de façon transversale à travers les 3 maisons, quel que soit l'objet de la venue au centre social :

Maison des services et des activités

Dimension individuelle

Adapter les services et activités aux besoins individuels des habitants

Le centre social propose aux habitants des services et des activités adaptés aux besoins qu'ils ont exprimés

Maison des projets

Dimension collective

Recueillir des questions partagées pour construire des projets collectifs

Le centre social accompagne les projets collectifs des habitants pour répondre à leurs envies et à leurs besoins

Maison de la citoyenneté, du pouvoir d'agir et de la participation

Dimension d'intérêt général

Agir pour le vivre ensemble et la cohésion sociale

Le centre social renforce le pouvoir d'agir des habitants sur les questions de société qui concernent leur territoire, en favorisant des réponses innovantes

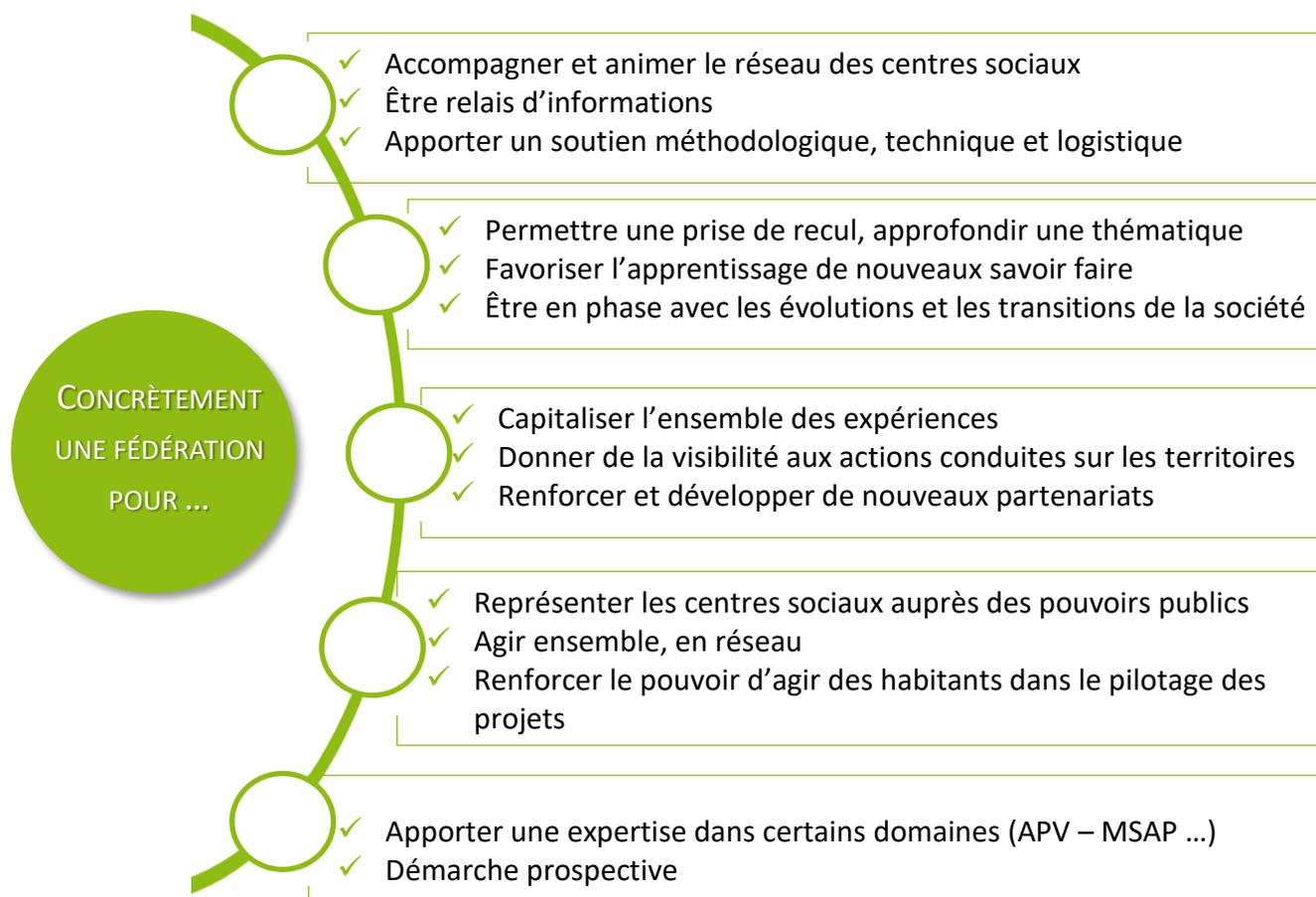
Cette conception du centre social, permet :

- ✘ D'une part une approche articulée entre activités et services
- ✘ D'autre part un accompagnement de projets collectifs, un soutien aux initiatives d'habitants

C'est dans une approche d'intérêt général, par une posture adaptée, que les habitants pourront davantage exercer leur citoyenneté et être acteurs de leur territoire

Les missions de la fédération des centres sociaux contribuent à :

- ✕ Représenter les structures de l'animation de la vie sociale
- ✕ Animer le réseau
- ✕ Initier et animer des rencontres
- ✕ Organiser des journées thématiques et/ou de réflexions
- ✕ Former les équipes des centres sociaux
- ✕ Valoriser les expériences réalisées par les centres
- ✕ Promouvoir le fédéralisme
- ✕ Accompagner les mutations nécessaires pour éviter la rupture du lien social, l'accroissement des précarités, l'affrontement des cultures et des générations, l'isolement des plus fragiles, notamment les personnes âgées
- ✕ Être dans une démarche prospective pour que les structures s'adaptent aux évolutions sociétales



LES MISSIONS FÉDÉRALES DE BASE



Dynamique de réseau

Au service de l'enrichissement mutuel des bénévoles et professionnel.le.s



Ressource et veille

En organisant la veille partagée et la mutualisation des ressources au sein du réseau



Expertise et soutien

En accompagnant les acteurs des centres sociaux sur les thématiques qui comptent pour eux



Force politique

En portant la parole des centres sociaux adhérents auprès des pouvoirs publics et des institutions

De nouveaux enjeux apparaissent pour la fédération, qu'ils soient politiques, stratégiques et économiques. Ils nécessitent une expertise et une ingénierie partagées, portées par l'ensemble des administrateurs et pas uniquement par le.la président.e.

Une nouvelle modalité de gouvernance est proposée et expérimentée pour élargir le processus démocratique.

L'ensemble des administrateurs est ainsi impliqué par la mise en place de commissions thématiques *ad hoc* définies lors de l'assemblée générale.

Chaque commission est animée par un « pilote » qui en est le référent. C'est à lui d'animer, de réunir les membres de la commission et de proposer au conseil d'administration les axes de travail et d'actions.

Cette nouvelle gouvernance repose sur l'engagement de chacun et sur une participation effective.

Chaque administrateur est acteur du projet fédéral et porteur d'une parole politique.

Cette expérimentation a débuté en juillet 2018, mais nécessite du temps, de nouveaux savoir-faire et des nouvelles modalités de travail, de communication pour plus de transversalité entre les membres du conseil d'administration.

Cette organisation plus horizontale, avec un partage des tâches, encourage l'implication et l'expression de tous et favorise davantage d'innovation et de créativité, cela permet aussi plus de réactivité.

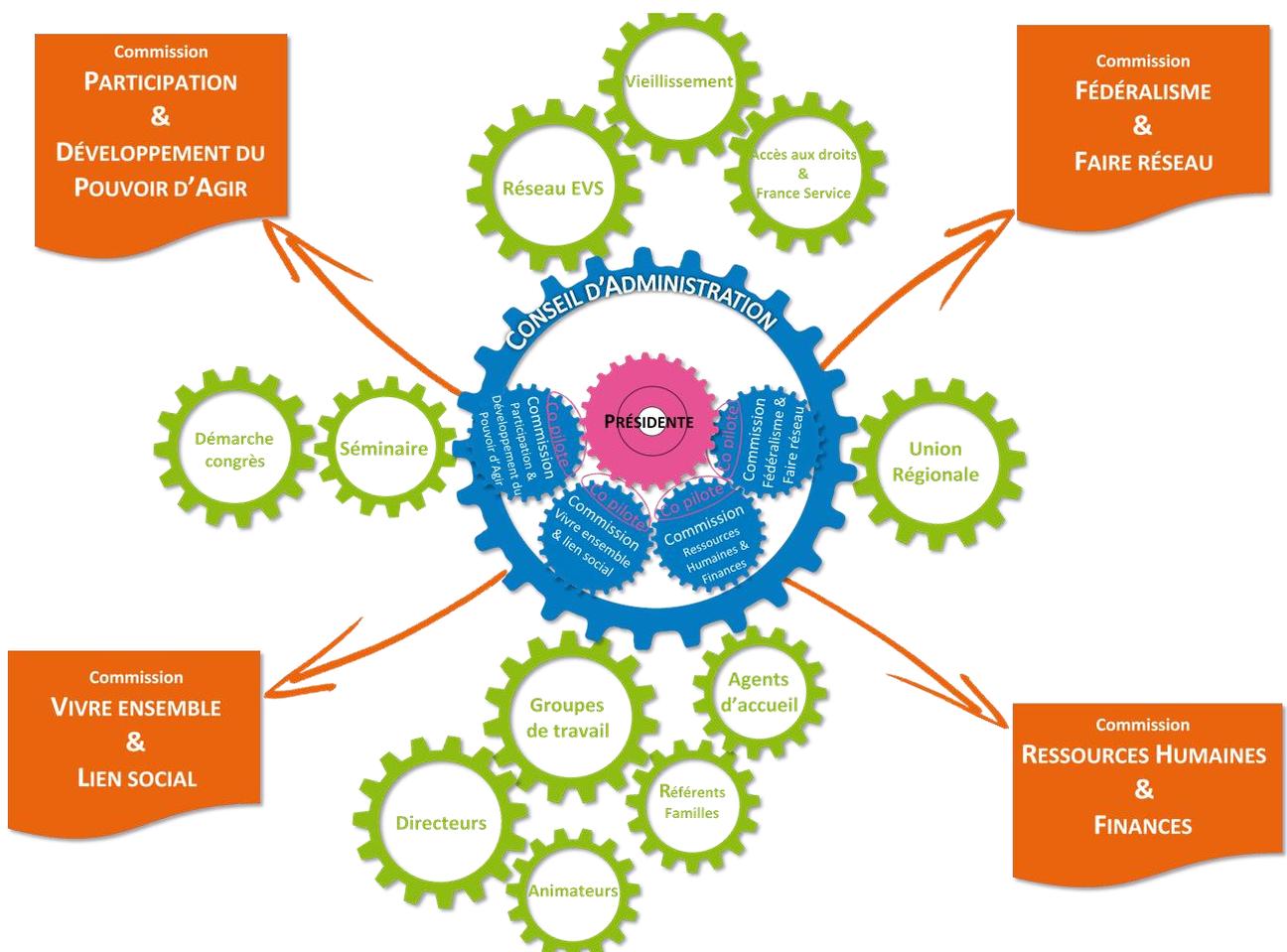
L'enjeu de ce nouveau fonctionnement s'articule avec notre ambition politique où chaque administrateur sera porteur du projet fédéral et pourra lors des rencontres avec différents interlocuteurs défendre les valeurs des centres sociaux et promouvoir leurs façons de faire.

Ce changement d'approche s'accompagne par :

- ↗ Une qualification des administrateurs tant dans le développement et l'acquisition de compétences que dans l'évolution des postures
- ↗ Un travail associé bénévole/salarié qui favorise l'intelligence collective au service du projet politique
- ↗ Des modalités de communication fluides et transversales
- ↗ La création d'outils, de supports pour faciliter le rendre compte et le faire savoir

POUR GARANTIR LA TRANSVERSALITÉ ET LE PROCESSUS DÉMOCRATIQUE,
NOTRE GOUVERNANCE S'ILLUSTRE DE LA MANIÈRE SUIVANTE :

Nous sommes encore en phase d'ajustements pour un fonctionnement efficient. La confiance et la sécurisation sont des éléments indispensables pour une gouvernance partagée où chacun.e est acteur.trice du projet fédéral.



LE CONTEXTE

Notre société connaît des transitions majeures, réduction des services publics, accélération du numérique, dégradation de l'environnement, renforcement de l'individualisme, fragilités des modèles socio-économiques...

Cependant, c'est à travers un environnement complexe et en mutation rapide, que les centres sociaux devront réfléchir, expérimenter, apporter avec les habitants des réponses adaptées à leur territoire pour une société plus juste et solidaire

TRANSITION NUMÉRIQUE



TRANSITION NUMÉRIQUE

Changement de modes de communication
Modification des relations
Fracture numérique : milieu rural / milieu urbain ; jeunes / aînés...
Évaluation des impacts de la dématérialisation

TRANSITION ÉCOLOGIQUE



TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Changement de perception sociétale avec prise de conscience de la fragilité des ressources devenant de plus en plus rares et de la nécessité de multiplier les gestes du quotidien pour une démarche écocitoyenne et de consommer autrement en s'ouvrant à une économie sociale et solidaire.

TRANSITION DÉMOCRATIQUE



TRANSITION DÉMOCRATIQUE

Positionnement du centre social comme corps intermédiaire, comme « passeur », lieu de rencontres, d'échanges et de débats, et d'actions entre les citoyens et les institutions.
Il peut rendre possible et structurer la parole des habitants. Ce n'est pas un médiateur descendant mais un agent de transmission ascendante.
Les habitants ont les moyens d'appréhender la complexité de la société et de développer leur libre arbitre.
Les habitants sont capables d'influer sur les choses qui les concernent

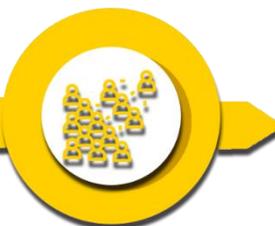
TRANSITION ÉCONOMIQUE



TRANSITION ÉCONOMIQUE FRAGILITÉ DES MODÈLES SOCIAUX ÉCONOMIQUES - BAISSÉ DES SUBVENTIONS

Mesure de l'impact social généré par le centre social et la valeur créée
Lien avec les acteurs de l'économie sur les territoires, les acteurs économiques locaux et les entreprises locales.

TRANSITION DÉMOGRAPHIQUE



TRANSITION DÉMOGRAPHIQUE

Transformation globale de la population liée à son vieillissement de 3 à 5 générations en 50 ans
Réflexion à mener autour du développement de l'intergénérationnalité dans nos pratiques

LES CENTRES SOCIAUX SONT CONFRONTÉS À L'ENSEMBLE DE CES TRANSITIONS,
TOUTES SONT PRIORITAIRES ET SONT LES DÉFIS DE DEMAIN.

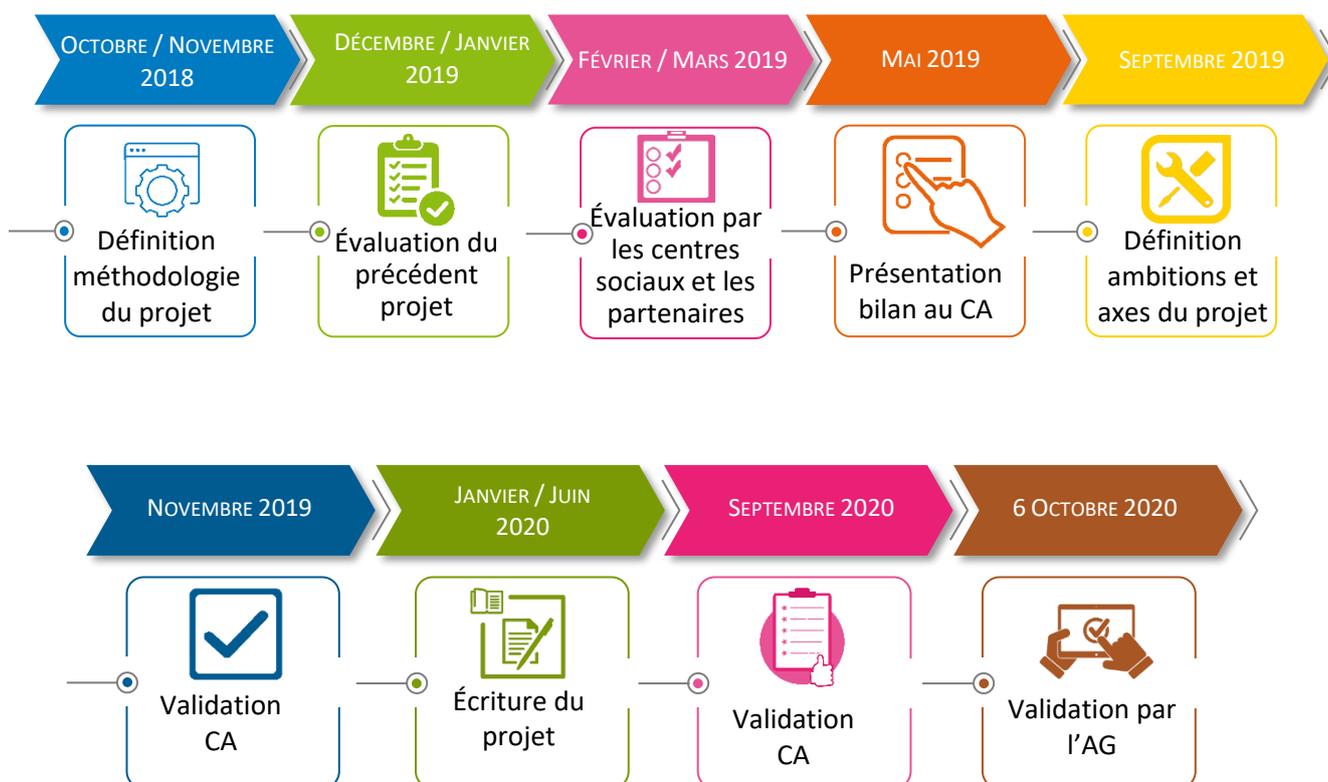
Du fait de leur ancrage territorial,
de la proximité avec les habitants,
du partenariat,

LES CENTRES SOCIAUX SERONT EN CAPACITÉ
DE PARTICIPER À LA CONSTRUCTION DE RÉPONSES LOCALES ET SOLIDAIRES.

NOTRE PROJET 2020 -2025

PRÉSENTATION DE LA DÉMARCHE

Il aura fallu 2 années pour repenser ce projet fédéral. Il a été élaboré de manière participative et partagée. Notre changement de gouvernance a engendré de nouvelles façons de faire, de travailler, de communiquer et cela a nécessité des ajustements. De plus, la crise sanitaire de 2020 a considérablement ralenti notre méthodologie.



Pour mesurer l'impact et l'utilité de la fédération des centres sociaux et socioculturels de Côte-d'Or, les administrateurs ont, dans un premier temps ([Synthèse du projet](#)), évalué le précédent projet fédéral (2015 – 2018)

Un second temps ([Regard des partenaires](#)), a été consacré à la relation partenariale auprès des centres sociaux mais aussi des partenaires institutionnels.

C'est dans une démarche participative que ces 2 étapes ont été menées. À chaque fois, un binôme du collègue gestionnaire et du collègue professionnel a animé ces temps de travail.

<p>AXE - ACCROITRE LES COMPÉTENCES DU RÉSEAU FÉDÉRAL</p>	<p>OBJECTIFS</p> <ul style="list-style-type: none"> ✗ Élever le niveau de qualification ✗ Concevoir des outils adaptés aux différents types d'intervention dans le département ✗ Promouvoir la diffusion des « bonnes pratiques » 	<p>CE QUI A PERMIS...</p> <ul style="list-style-type: none"> ✗ Faire connaissance ✗ Recenser les besoins des centres sociaux ✗ Faire évoluer les relations partenariales 	<p>IMPACT</p> <ul style="list-style-type: none"> ✗ Redynamiser le réseau ✗ Fédérer les équipes et les structures ✗ Passer d'une convention d'action à une convention structurelle avec la Caf de Côte-d'Or
<p>AXE - DÉVELOPPER LES COOPÉRATIONS</p>	<p>OBJECTIFS</p> <ul style="list-style-type: none"> ✗ Renforcer les pratiques mises en place dans le réseau ✗ Concevoir des recherches actions transversales ✗ Organiser les coopérations 	<p>CE QUI A PERMIS...</p> <ul style="list-style-type: none"> ✗ Faire culture commune ✗ S'acculturer autour de la démarche participative 	<p>IMPACT</p> <ul style="list-style-type: none"> ✗ Réinterroger la gouvernance de la fédération
<p>AXE - MODERNISER NOS SYSTÈMES D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION</p>	<p>OBJECTIFS</p> <ul style="list-style-type: none"> ✗ Construire un plan de communication ✗ Rendre visible et identifiable la communication fédérale ✗ Situer notre communication dans celle du réseau 	<p>CE QUI A PERMIS...</p> <ul style="list-style-type: none"> ✗ Créer des outils à l'interne du réseau (kakémono, fleurs de la participation...) 	<p>IMPACT</p> <ul style="list-style-type: none"> ✗ Réinterroger la connaissance et la reconnaissance des collectivités et des institutions partenaires

SYNTHÈSE GLOBALE

CE QUI RESTE À FAIRE ...

- × Appropriation et conscientisation de la démarche du développement du pouvoir d'agir pour une société plus juste

CE QUI A PERMIS ...

- × Une redynamisation du réseau
- × Une mobilisation autour de la démarche participative

Pour identifier et mesurer le rôle et la place prise par la fédération des centres sociaux dans l'animation de la vie sociale sur le département, 2 temps de rencontres ont été organisés pour les partenaires institutionnels et les équipes des centres sociaux.



PARTENAIRES INSTITUTIONNELS



La qualité du partenariat

- ↳ Accompagnement de proximité pour chaque centre social à travers l'ingénierie de projet
- ↳ Missions de chaque partenaire mieux identifiées favorisant une meilleure complémentarité et efficacité sur les territoires



Freins, faiblesses et leviers

- ↳ Peu de portage politique
- ↳ Manque de communication sur le rôle et les missions de la fédération
- ↳ Manque de moyens humains

Leviers :

- ✗ SENACS
- ✗ SDAVS
- ✗ Expertise
- ✗ Valeurs ancrées dans les pratiques professionnelles



Attentes et perspectives

- ↳ Rendre plus visible le rôle et les missions de la fédération des centres sociaux de Côte-d'Or auprès :
 - ✗ Des équipes
 - ✗ Des institutions
 - ✗ Des collectivités
 - ✗ Des différents acteurs des territoires
- ↳ Poursuivre la démarche engagée autour de la participation et du développement du pouvoir d'agir
- ↳ Maintenir l'accompagnement de proximité pour chaque structure
- ↳ Initier des temps de rencontres et d'échanges pluriprofessionnels
- ↳ Renforcer et ancrer la place et le rôle du centre social sur les territoires comme acteur de lien social



3 ORIENTATIONS DÉFINIES

- ✗ Participation et développement du pouvoir d'agir
- ✗ Fédéralisme / Faire Réseau
- ✗ Vivre ensemble et lien social

UN AXE TRANSVERSAL : LA COMMUNICATION

ÉQUIPES PROFESSIONNELLES

- ↳ Présence et participation aux instances de pilotage et/ou gouvernance
- ↳ Lieu ressources qui permet une prise de recul et d'analyse
- ↳ Lieu de rencontre, partage, échanges de pratique, espace de débats et d'idées
- ↳ Lieu de veille, de conseils et d'expertise
- ↳ Communication et information dans le réseau
- ↳ Relais, soutien, auprès des financeurs des centres sociaux
- ↳ Lien avec la fédération nationale

- ↳ Manque de moyens humains
- ↳ Lien essentiellement avec le directeur et/ou le référent famille
- ↳ Expertise et le soutien des politiques publiques méconnus

Leviers :

- ✗ Réseau de compétences
- ✗ Outils et formations adaptés aux besoins des structures
- ✗ Dynamisme et disponibilité

1

2

3

4



Suite à ces temps de rencontres avec les différents partenaires, des axes de travail ont été définis pour les 5 prochaines années.

Ces axes de travail, sont en étroite corrélation avec le contexte sociétal. Il est indispensable, d'avoir une analyse fine, d'être en veille constante sur ces évolutions, ces changements de paradigme.

Enjeux

La fédération s'attache à un double défi :

- ↳ Accompagner et faire évoluer les projets des centres sociaux dans les différentes transitions sociétales.
- ↳ Accompagner les équipes, favoriser l'apprentissage de nouveaux savoir-faire qui contribuent à renforcer le pouvoir d'agir des habitants

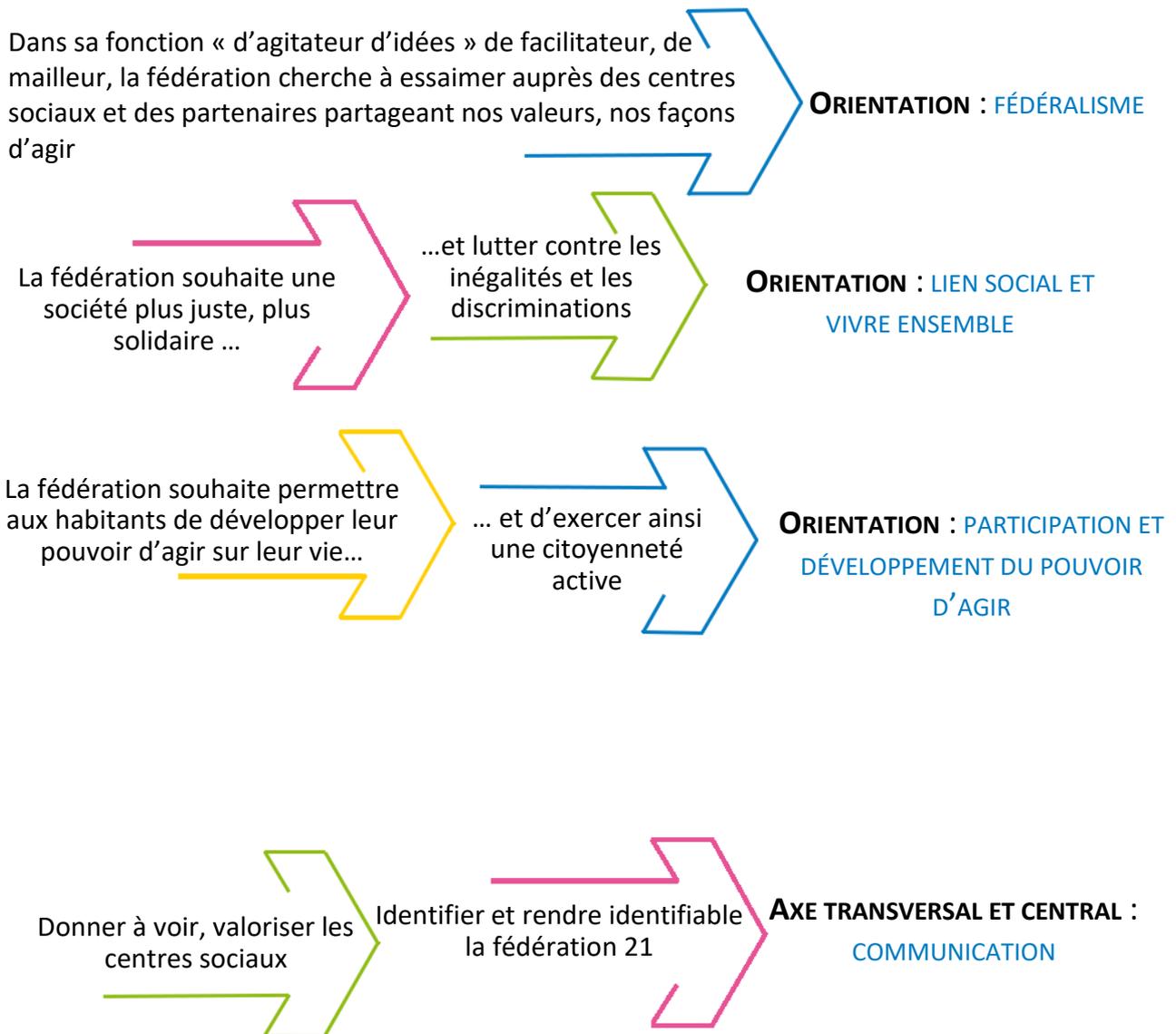
Ambition

À TRAVERS L'ACCOMPAGNEMENT
DES STRUCTURES ET DES DIFFÉRENTS
ACTEURS,
LA FÉDÉRATION VISE À :

**FAVORISER UNE SOCIÉTÉ JUSTE ET
SOLIDAIRE OÙ CHACUN EST ACTEUR
DE SA VIE INDIVIDUELLEMENT
ET COLLECTIVEMENT**

LES ORIENTATIONS

Les centres sociaux, laboratoires d'initiatives sociales : pépinière d'initiatives citoyennes, accompagnateurs de projets, les centres sociaux inventent avec les habitant.e.s et les acteurs locaux des réponses pour créer du lien, relier les gens, faire société, dynamiser un territoire



3 ORIENTATIONS ET UN AXE TRANSVERSAL ET CENTRAL :



FÉDÉRALISME



RENFORCER ET DÉVELOPPER LE RÉSEAU FÉDÉRAL

RENFORCER

- ✓ Positionner la fédération comme une ressource
- ✓ Accroître les liens entre la fédération et les structures
- ✓ Valoriser les actions des centres sociaux
- ✓ Accentuer la proximité avec les territoires
- ✓ Renforcer et maintenir les liens entre les structures

DÉVELOPPER

- ✓ Aller vers les structures non adhérentes
- ✓ Réfléchir au développement de notre fédéralisme
- ✓ Être un interlocuteur privilégié auprès des différents acteurs
- ✓ Accompagner et fédérer les EVS

COMMENT ?

- ✓ Organiser des temps d'animation réguliers auprès et entre les acteurs du réseau
- ✓ Accompagner les acteurs des centres sur des besoins identifiés et l'évolution des politiques publiques
- ✓ Apporter notre expertise et savoir faire
- ✓ Proposer des temps de rencontres avec les différents territoires
- ✓ Mettre en place un réseau des espaces de vie sociale

RÉSULTATS ATTENDUS

« Pour arriver à quoi ? »

- ↔ Utilité sociale
- ↔ Défense des valeurs fédérales
- ↔ Sentiment d'appartenance à la fédération
- ↔ Reconnaissance des partenaires

INDICATEURS

« Comment on évalue ? »

- ↔ Présence de la fédération dans les instances
- ↔ Nombre d'adhésions à la fédération
- ↔ Nouveaux partenaires (convention)

CRITÈRES

« Qu'est-ce qu'on évalue ? »

- ↔ Synergie, cohésion entre les structures
- ↔ Adéquation entre les valeurs de la fédération et les manières d'agir sur les territoires
- ↔ Essaimage
- ↔ Place des habitants dans les structures pour agir

LIEN SOCIAL ET VIVRE ENSEMBLE



SOUTENIR ET ACCOMPAGNER LES STRUCTURES DANS LEUR CŒUR DE MÉTIER

SOUTENIR L'ENSEMBLE DES ACTEURS DES CENTRES SOCIAUX

Valoriser et renforcer les actions individuelles, collectives ou d'intérêt général à travers l'accueil et la veille sociale

ACCOMPAGNER LES STRUCTURES DANS LES ÉVOLUTIONS SOCIÉTALES

- ✓ Promouvoir les projets
- ✓ Sensibiliser les équipes
- ✓ Mobiliser les acteurs



COMMENT ?

- ✓ Être ressource
- ✓ Être relais
- ✓ Mettre en réseau
- ✓ Aller vers
- ✓ Organiser des temps forts fédéraux
- ✓ Impulser des temps inter-structures

RÉSULTATS ATTENDUS

« Pour arriver à quoi ? »

- ↗ Davantage de solidarité et de démocratie
- ↗ Renforcement des relations sociales
- ↗ Respect de la dignité humaine
- ↗ Considération
- ↗ Maintien du sens

INDICATEURS

« Comment on évalue ? »

- ↗ Mise en œuvre de la démarche DSL
- ↗ Accompagnement des équipes bénévoles et salariées
- ↗ Aménagement des structures



CRITÈRES

« Qu'est-ce qu'on évalue ? »

- ↗ Projets des structures en adéquation avec :
 - ✗ Les territoires des centres sociaux, quel que soit le mode de gestion
 - ✗ Les besoins des habitants
- ↗ Lieux d'échanges et de rencontre

PARTICIPATION ET DÉVELOPPEMENT DU POUVOIR D'AGIR



ENCOURAGER L'ÉMANCIPATION DES HABITANTS SUR LES TERRITOIRES

RÉSULTATS ATTENDUS

« Pour arriver à quoi ? »

- ✚ Exercer sa citoyenneté
- ✚ Être acteur sur son lieu de vie
- ✚ Encourager et renforcer la dynamique de territoire

CRITÈRES

« Qu'est-ce qu'on évalue ? »

- ✚ Engagement et implication des habitants sur le territoire
- ✚ Confiance en soi
- ✚ Autonomie

INDICATEURS

« Comment on évalue ? »

- ✚ Nombre de personnes impliquées
- ✚ Nombre d'heures de bénévolat
- ✚ Évolution d'activités ou d'initiatives vers l'autonomisation

EN INTERNE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

- ✓ Consolider l'organisation actuelle du conseil d'administration
- ✓ Étoffer les commissions
- ✓ Être porteur d'orientations politiques
- ✓ Acquérir de nouvelles compétences
- ✓ Être en veille sur la démarche menée par les structures



COMMENT FAIT-ON ?

- ✓ Un conseil d'administration qui devient un lieu d'orientations politiques, de travail et de réflexion
- ✓ Ouverture des commissions à un public plus large
- ✓ Mise en place de temps de formation réguliers (annuels)
- ✓ Participation à des temps fédéraux

EN INTERNE AU RÉSEAU

- ✓ Développer des formations pour encourager une nouvelle démarche
- ✓ Faciliter l'acquisition de nouvelles compétences
- ✓ Favoriser le « aller vers »
- ✓ Valoriser les initiatives des habitants



COMMENT FAIT-ON ?

- ✓ Propositions de rencontres et de formations pour les acteurs des centres (administrateurs, professionnels, bénévoles et habitants)
- ✓ Mise en place d'expérimentations sur l'espace public
- ✓ Mobilisation de l'ensemble des centres sociaux de Côte-d'Or sur la valorisation des initiatives des habitants (via la newsletter, les journées départementales, régionales, nationales)
- ✓ Participation à la démarche congrès national 2020-2022

EN EXTERNE AU RÉSEAU

- ✓ Positionner la fédération comme un acteur incontournable sur les territoires
- ✓ Porter le projet politique fédéral et promouvoir les valeurs des centres sociaux sur les territoires
- ✓ Assurer la représentativité des structures adhérentes



COMMENT FAIT-ON ?

- ✓ Utiliser les outils fédéraux
- ✓ Aller à la rencontre
- ✓ Donner des mandats
- ✓ Être présents dans les instances

MISE EN ŒUVRE DU PROJET

Assemblée générale fédération
6 octobre 2020

ADAPTER NOS MANIÈRES D'AGIR

2022 à 2025

Accompagner et faire évoluer les projets des centres sociaux
à travers les différentes transitions sociétales

2020

2021

2022

2023 / 2024 / 2025

RENCONTRES ET MOBILISATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA FÉDÉRATION

- Validation du projet fédéral
- Envoi de courrier aux collègues gestionnaire et professionnels pour le renouvellement du conseil d'administration
- Rencontre des futurs administrateurs



GOUVERNANCE PARTICIPATIVE, TRANSVERSALE ET PARTAGÉE

- Appropriation du projet politique
 - Commissions identifiées et opérationnelles
 - Rencontre des élus des territoires et des collectivités gestionnaires
- Expérimentation et développement de nouvelles compétences et savoir faire

TEMPS FORTS

- Séminaire



ESSAIMAGE DU PROJET FÉDÉRAL SUR LES TERRITOIRES ACQUISITION DE NOUVELLES COMPÉTENCES ET SAVOIR-FAIRE

- Promotion du projet fédéral sur les territoires
 - Renforcer la vitalité démocratique
 - Poursuivre les rencontres auprès des élus
- Renforcer les manières d'agir des équipes bénévoles et salariées
 - Consolider l'engagement citoyen
 - Animer des débats publics

TEMPS FORTS

- Banquets citoyens
- Journées thématiques
- Participation à des temps départementaux, régionaux et nationaux



LE CENTRE SOCIAL,
ACTEUR DU TERRITOIRE
POUR UNE SOCIÉTÉ JUSTE ET SOLIDAIRE

**RENFORCER LE RÔLE
DÉMOCRATIQUE
DES CENTRES SOCIAUX
POUR PLUS
DE JUSTICE SOCIALE**

Accompagnement des structures

Fédéralisme – Lien social et vivre ensemble – Participation et développement du pouvoir d'agir

En fin de lecture de ce document, élaboré de manière collective entre bénévoles, partenaires et professionnels, ce n'est pas une conclusion que la fédération des centres sociaux de Côte-d'Or vous propose, mais plutôt une introduction : une introduction à développer cette feuille de route, ensemble, pour les 5 années à venir.

La période s'annonce difficile car l'épidémie qui affecte le monde sera sans aucun doute présente encore quelques temps dans notre quotidien. Elle nous obligera à affiner nos pratiques. Les mesures de distanciation sociale ne doivent pas rimer, avec peur de l'autre et repli sur soi. Bien au contraire, c'est le développement du lien social et des solidarités, cœur de métier des centres sociaux qui permettra de traverser cette crise sans précédent.

Plus que jamais, l'éducation populaire est nécessaire et le fédéralisme indispensable pour soutenir les valeurs de dignité humaine, de solidarité, de démocratie et de justice sociale.

Les évolutions sociétales ne doivent laisser personne sur le bord du chemin. La fédération départementale, en cohérence avec les fédérations nationale et régionale œuvrera aux côtés des centres sociaux et espaces de vie sociale et de tous ceux qui visent à favoriser une société juste et solidaire où chacun est acteur de sa vie individuellement et collectivement.

**C'EST L'AMBITION DE CE PROJET FÉDÉRAL QUE DE POURSUIVRE,
AVEC CONVICTION, CETTE BELLE HISTOIRE CITOYENNE
QUI S'ÉCRIT DEPUIS BIENTÔT UN SIÈCLE**

La fédération de Côte-d'Or est soutenue par :





FÉDÉRATION DES CENTRES SOCIAUX ET SOCIOCULTURELS DE CÔTE-D'OR

MAISON DES ASSOCIATIONS

2, rue des Corroyeurs – Boite MM1
21000 DIJON

Tél : 03 80 54 05 92 – 06 45 30 28 11 – 06 31 40 00 14

Courriel : centres-sociaux.21@wanadoo.fr

Site internet : www.centres-sociaux-21.fr

Facebook : <https://www.facebook.com/FederationCentresSociaux21>